

APPENDICE

Tableau d'Honneur et Certificat

En application des articles 63 et 64 du Règlement, on est généralement proposé pour l'Inscription au *Tableau d'Honneur* quand, en additionnant les moyennes mensuelles, on obtient en Philosophie, Mathématiques, Première et Seconde un total de 21,50 pourvu qu'on ait 7,50 de moyenne dans les classes supérieures et 8 en seconde avec 12,50 en discipline. Dans les autres classes, un total de 22 points avec 8,50 en classe et 12,50 en discipline.

On peut être proposé pour le *Certificat d'Excellence* quand la moyenne de discipline approche de 14 et que le total atteint 24,50 avec 10,50 pour les classes de seconde et au-dessus, pour les autres classes le total doit dépasser 25 avec un minimum de 11 points en classe.

De plus, en application de l'article 70, certaines notes jugées trop faibles deviennent exclusives de ces récompenses surtout si elles sont plusieurs fois répétées dans le mois.

A la différence des notes données pour les compositions, les devoirs et les leçons, ces récompenses étant surtout de l'ordre moral, le Conseil réuni à cet effet chaque mois examine toute proposition à ces nominations.

Le *Certificat d'Excellence* délivré en Juillet vaut pour le mois d'Octobre suivant. Pour en mériter un nouveau à la première Dominicale de l'année, l'Elève doit être dans les conditions strictement exigées par le Règlement pour la classe nouvelle à laquelle il appartient.

Dignitaires et Gradés

Parmi les Elèves méritant ordinairement le *Certificat d'Excellence*, le Supérieur nomme dans chaque Division, conformément à l'art. 68 du Règlement, des *Dignitaires* (Caporaux et Sergents). Pour être promu il faut avoir obtenu au moins trois *Certificats d'Excellence* dans la classe où l'on se trouve. Ce nombre d'ailleurs n'entraîne pas automatiquement la nomination. Le *Grade d'Aspirant* peut être donné à ceux qui sont inscrits six mois de suite au *Tableau d'Honneur*.

Les Sergents qui étant passés dans une classe supérieure avec leur grade ont obtenu dans cette classe au moins quatre certificats peuvent faire l'objet d'une promotion au deuxième galon (sergents-chefs). S'ils devaient ensuite rétrograder, ils ne perdraient qu'un galon chaque fois.

Les Dignitaires et Aspirants descendent de grade s'ils manquent deux fois de suite l'Inscription au *Tableau d'Honneur* ou encore à la troisième fois où ils n'y sont pas inscrits depuis leur nomination au grade. Il en est de même des Dignitaires qui n'obtiennent pas au moins un *Certificat* au cours de chaque trimestre.

En passant dans une division de couleur différente et à l'entrée en classe de 1^{re}, les Dignitaires déposent leurs galons et deviennent Aspirants, ce grade est toujours conservé puisqu'il n'est dû qu'au *Tableau d'Honneur*.

Sorties

L'Elève qui a obtenu le *Certificat d'Excellence* mérite les *Sorties d'Excellence* et peut sortir tous les jeudis et dimanches du mois.

L'inscription au *Tableau d'Honneur* donne droit aux *Sorties d'Honneur*, c'est-à-dire à 3 sorties dans le mois.

Les *sorties ordinaires* sont égales au nombre de dimanches qu'il y a dans le mois. Pour les mériter, il faut obtenir, en additionnant les moyennes mensuelles de classe et de discipline, 18 points dans toutes les classes jusqu'à la troisième inclus, 17 points dans les classes supérieures. L'Elève qui n'a pas obtenu ses sorties ordinaires peut les racheter avec des *Témoignages de Satisfaction*.

Toute note 5 et au-dessous en discipline et tout zéro en classe enlèvent chacun une sortie.

Café du Dimanche au Salon bleu

Sont invités à prendre le café avec les Maîtres :

1° Les Dignitaires (Caporaux et Sergents).

2° Pourvu que la moyenne de discipline et la note d'application soient 13 et qu'ils n'aient aucune note inférieure à 5, les premiers en composition, classement ou examen (notes minima : jusqu'en 7^{me}, 13, au-dessus, 12, depuis la seconde, 11) et ceux qui obtiennent en moyenne de classe ces notes minima.

ETAT-MAJOR DE L'ÉCOLE POUR L'ANNÉE 1948

Sergent-Major : Maurice YTHIER
Porte-Drapeau : Charles DE FOUCAUD
Maître des Cérémonies : Raymond MICHALLET 4

SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES

ATHÉNÉE (Collets Rouges)

Président : Raymond MICHALLET 4
Vice-Président : Alain DU LAC
Secrétaire : Pierre-Paul MALAVAL
Trésorier : Jacques FRESNEL 1

Membres :

Maurice YTHIER Charles DE FOUCAUD

PORTIQUE (Collets Bleus)

Président : Raymond LARNAUDIE
Vice-Président : Jean PEZET
Secrétaire : Louis EY
Trésorier : Philippe FRESNEL 2

Membres :

Christian ROQUES Jean MONTANIÉ
Antoine SAINRAT 1 Régis LE METTER
Louis SAINRAT 2 Jean-Michel DUPUIS
Louis CAZANEUVE Christian MARIZIER

ACADÉMIE (Collets Jaunes)

Président : Joseph LACUVE 2
Vice-Président : Jackie FAUP
Secrétaire : Antoine BLANCHARD
Trésorier : Alain HUE

Membre :

René DASTARAC 2

CONFÉRENCE DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Président : Jacques FABRE 2
Vice-Président : Raymond MICHALLET 4
Secrétaire : Charles DE FOUCAUD
Trésorier : Michel CAVALIER

Membres :

Georges FONTANIEU Jean LAPEYRE 1
Michel GUIRAUD Pierre-Paul MALAVAL
Alain DU LAC Xavier MARTINEL 3

CONFRÉRIE DU TRÈS SAINT SACREMENT

(Collets Bleus)

Président : Louis EY
Vice-Président : Louis SAINRAT 2
Trésorier : Christian FERRET

Membres :

Guy FERRON Christian ROQUES
Jacques MOULINS Georges ALEXANDROVITCH
Raymond LARNAUDIE

CONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DES ANGES

(Collets Jaunes)

Président : René DASTARAC 2
Vice-Président : Jean-Pierre VILTARD
Secrétaire : Alain FONDÈRE
Trésorier : Joseph LACUVE 2

Membres :

Jean BATAILLE 1 Antoine BLANCHARD
André CAZABON 2 Jean-Claude PRÉVOST
Jean-Pierre DUPRÉ

GRADÉS DE MUSIQUE

Sergent de Fanfare : Michel GUIRAUD
Sergent de Clique : Alain DU LAC
Caporal de Fanfare : Guy CHABREYROUX
Caporal - Tambour : Jean JOURDAN
Caporal de Clique : Antonin GUITARD

— ANNÉE 1948 —

CALENDRIER ET AGENDA

DATES DES DOMINICALES

Lundi 2 Février

Dimanche 29 Février

A la sortie de Pâques

Le Lundi de Pentecôte

Dimanche 13 Juin

Le jour de la Distribution des Prix

Lundi 1^{er} Novembre

Dimanche 21 Novembre

A la sortie de Noël

N. B. — 1^o Le Salut aux Couleurs nationales a lieu solennellement tous les Dimanches après la Grand'Messe.

2^o La Dominicale du 13 Juin sera maintenue ou supprimée selon les dispositions qui pourraient être prises au sujet des vacances.

JANVIER

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JEUDI 1	CIRCONCISION DE N. S. Bénédiction du T. S. Sacrement
VENDREDI 2	1 ^{er} Vendredi du mois Bénédiction du T. S. Sacrement
DIMANCHE 4	FÊTE DU SAINT NOM DE JÉSUS Bénédiction du T. S. Sacrement
MARDI 6	ÉPIPHANIE Bénédiction du T. S. Sacrement
MERCREDI 7	Rentrée des Elèves

JEUDI 8	7 h. — Lever. Prière en étude 9 h. — Messe. Composition en orthographe 10 h. 30 — Récréation 10 h. 45 — Etude <i>Règlement ordinaire</i>
DIMANCHE 11	SOLENNITÉ DE L'ÉPIPHANIE 6 h. 30 — Lever. Prière à la Chapelle 8 h. 30 — Messe solennelle
DIMANCHE 18	1 ^{er} après l'Octave de l'Épiphanie SOLENNITÉ DE LA SAINTE FAMILLE
LUNDI 19	SAINTE MARGUERITE DE HONGRIE, Dominicaine 8 h. 15 — Messe 19 h. 30 — Bénédiction du T. S. Sacrement
VENDREDI 23	SAINT RAYMOND DE PENNAFORT, Dominicain 8 h. 15 — Messe 19 h. 30 — Bénédiction du T. S. Sacrement
SAMEDI 24	CONVERSION DE SAINT PAUL
DIMANCHE 25	SEPTUAGÈSIME

FÉVRIER

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29						

DIMANCHE 1	SEXAGÈSIME
LUNDI 2	PURIFICATION DE LA T. S. VIERGE N. D. de la Paix Fête Patronale de l'Ecole 6 h. 30 — Lever. Prière à la chapelle 8 h. 45 — Bénédiction des cierges. Messe solennelle DOMINICALE Salut solennel et Bénédiction du T. S. Sacrement Fin du Règlement d'Hiver pour l'Etude du soir si l'Horaire a été modifié
VENDREDI 6	1^{er} Vendredi du mois 8 h. 15 — Messe 19 h. 30 — Bénédiction du T. S. Sacrement
DIMANCHE 8	QUINQUAGÈSIME

DIMANCHE, LUNDI ET MARDI
SOLENNITÉ DES QUARANTE HEURES

MARDI 10	CARNAVAL
MERCREDI 11	MERCREDI DES CENDRES 6 h. 30 — Lever. Prière en étude 8 h. 15 — Bénédiction et imposition des Cendres. Messe Classes de la 1^{re} heure 9 h. 45 — Classes de la 2^e heure Règlement ordinaire
VENDREDI 13	SAINTE CATHERINE DE RICCI, Dominicaine 6 h. 20 — Messe 19 h. 30 — Bénédiction du T. S. Sacrement
DIMANCHE 15	I^{er} DU CARÈME N.B. — Pendant le Carême, le Dimanche à 8 h. 30, Messe chantée et Sermon. — Les Mardis et Vendredis à 19 h. 30, Bénédiction du T. S. Sacrement. — Les Vendredis à 16 h. 55, Chemin de la Croix (facultatif).
MERCREDI, VENDREDI et SAMEDI de cette Semaine QUATRE-TEMPS - Jeûne et abstinence	
DIMANCHE 22	II ^e DU CARÈME
MERCREDI 25	SAINT MATTHIAS, Apôtre
DIMANCHE 29	III ^e DU CARÈME DOMINICALE

MARS

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

VENDREDI 5 | 1^{er} Vendredi du mois
8 h. 15 — Messe
19 h. 30 — Bénédiction du T. S. Sacrement

DIMANCHE 7 | IV^e DU CARÊME

LUNDI 8

FÊTE DE SAINT THOMAS D'AQUIN, Dominicain
Patron des Ecoles Catholiques
6 h. 30 — Lever. Prière à la Chapelle
8 h. — Petit déjeuner
8 h. 45 — Messe solennelle
10 h. 45 — Etude libre

Règlement du Dimanche
Salut Solennel et Bénédiction du T. S. Sacrement

DIMANCHE 14

DE LA PASSION

VENDREDI 19 | FÊTE DE SAINT JOSEPH
ET COMPASSION DE LA SAINTE VIERGE
8 h. 15 — Messe
19 h. 30 — Bénédiction du T. S. Sacrement

DIMANCHE 21 | LES RAMEAUX
8 h. 15 — Bénédiction des Rameaux
Grand'Messe. Chant de la Passion

MARDI 23 | 6 h. 30 — Lever. Prière en étude
19 h. 30 — Prière en étude. Dîner. Coucher.

MERCREDI 24 | 6 h. 30 — Lever. Prière en étude
Dans l'après-midi et dans la soirée :
Confessions
19 h. 30 — Prière en étude. Dîner. Coucher

JEUDI-SAINT 25

COMMUNION PASCALE
6 h. 35 — Lever
7 h. — Messe solennelle. **Communion.**
Procession au Reposoir
8 h. — Petit déjeuner. Récréation
9 h. — Etude
9 h. 30 — Classes (2^{ne} heure)
10 h. 30 — Récréation
11 h. — Etude
13 h. 30 — Visite des Eglises
17 h. — Office des Ténèbres. Chant du Stabat
19 h. 30 — Prière en étude. Dîner. Coucher

VENDREDI-SAINT

26

6 h. 30 — Lever. Prière en étude
 7 h. 30 — Petit déjeuner. Récréation
 8 h. 15 — Office. Adoration de la Croix. Messe des
 Présanctifiés. Récréation
 10 h. — Classes (1^{re} heure)
 11 h. — Etude
 12 h. — Déjeuner. Récréation
 13 h. 30 — Etude
 14 h. — Classes (1^{re} heure)
 15 h. — Récréation
 15 h. 15 — Chemin de la Croix
 DOMINICALE. - Récréation
 17 h. 15 — Office des Ténèbres. Etude
 19 h. 30 — Prière en étude. Dîner. Coucher

SAMEDI-SAINT

27

6 h. 30 — Lever. Prière en étude.
 7 h. — Petit déjeuner. Récréation
 7 h. 45 — Office. Bénédiction du cierge pascal. Messe
Vacances de Pâques
 N. B. — Une circulaire envoyée aux familles fixera les heures
 de départ et de retour.

DIMANCHE

28

PAQUES

LUNDI

29

LUNDI DE PAQUES
 Bénédiction du T. S. Sacrement

AVRIL

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

VENDREDI
2

1^{er} Vendredi du mois

DIMANCHE
4

QUASIMODO

LUNDI
5

SAINT VINCENT FERRIER, Dominicain
 Bénédiction du T. S. Sacrement

MARDI
6

ANNONCIATION
 Bénédiction du T. S. Sacrement

DIMANCHE
11

1^{er} après l'Octave de Pâques

LUNDI
12

Rentrée des Elèves

MARDI
13

7 h. — Lever. Prière en étude
 9 h. — Messe. Composition en orthographe
 10 h. 30 — Récréation
 11 h. — Etude
 Règlement ordinaire

MERCREDI 14	SAINT ELME, Dominicain SOLENNITÉ DE SAINT JOSEPH 19 h. 30 — Bénédiction du T. S. Sacrement
DIMANCHE 18	II ^e après l'Octave de Pâques
MARDI 20	SAINT AGNÈS DE MONTEPULCIANO, Dominicaine 8 h. 15 — Messe 19 h. 30 — Bénédiction du T. S. Sacrement
VENDREDI 23	Dédicace de la Cathédrale Ste-Cécile d'Albi
DIMANCHE 25	III ^e après l'Octave de Pâques FÊTE DE SAINT MARC, Evêque
JEUDI 29	SAINT PIERRE DE VÉRONE, Dominicain, Martyr 8 h. 15 — Messe 19 h. 30 — Bénédiction du T. S. Sacrement
VENDREDI 30	S ^{te} CATHERINE DE SIENNE, Dominicaine 8 h. 15 — Messe 19 h. 30 — Bénédiction du T. S. Sacrement

N. B. — La date de la Communion Solennelle sera annoncée par circulaire, ainsi que l'horaire de cette journée.

MAI

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
30	31					1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

MOIS DE MARIE

Les Exercices du mois de Marie ont lieu à la Vierge du Parc à 17 h., les Mardis, Vendredis et Samedis, sauf s'il y a Bénédiction (en cas de mauvais temps on va à la Chapelle à 17 h.), les autres jours à la Prière du Soir (si c'est en Etude on ajoute le « Souvenez-vous »).

Les jours où le Mois de Marie a lieu à 17 h., on récite la Prière du Soir en Etude.

SAMEDI 1	SAINT PHILIPPE ET SAINT JACQUES, Apôtres
DIMANCHE 2	IV ^e après l'Octave de Pâques
LUNDI 3	INVENTION DE LA SAINTE CROIX
3. 4. 5	LES ROGATIONS
MERCREDI 5	FÊTE DE SAINT PIE V 8 h. 15 — Messe 19 h. 30 — Bénédiction du T. S. Sacrement

JEUDI 6	ASCENSION DE N.-S. 6 h. 30 — Lever. Prière à la Chapelle 8 h. 30 — Messe solennelle 9 h. 30 — Répétition générale de Gymnastique (Présence obligatoire de tous les élèves. Les sorties ne se prennent qu'après cet exercice.) 19 h. 15 — Bénédiction du T. S. S. Dîner. Coucher.
VENDREDI 7	1 ^{er} Vendredi du mois 8 h. 15 — Messe 19 h. 30 — Bénédiction du T. S. Sacrement
DIMANCHE 9	Dans l'Octave de l'Ascension SOLENNITÉ DE SAINTE JEANNE D'ARC
LUNDI 10	SAINT ANTONIN, Dominicain 8 h. 15 — Messe 19 h. 30 — Bénédiction du T. S. Sacrement
SAMEDI 15	VIGILE DE LA PENTECOTE Jeûne et abstinence
DIMANCHE 16	PENTECOTE 7 h. — Lever. Prière à la Chapelle 9 h. — Messe solennelle <i>Sortie blanche</i> 15 h. 30 — Salut Solennel et Bénédiction du T. S. S. 16 h. — Séance de Gymnastique <i>Sortie des Elèves</i> 20 h. — Rentrée des Elèves 20 h. 15 — Soirée récréative

LUNDI 17	LUNDI DE PENTECOTE 7 h. — Lever. Prière en étude 9 h. — Cérémonie du drapeau. Messe militaire Bénédiction du T. S. Sacrement DOMINICALE 10 h. 30 — Assaut d'Armes <i>Sortie blanche</i> 12 h. — Déjeuner 14 h. 30 — Carrousel <i>Sortie des Elèves</i>
MARDI 18	MARDI DE PENTECOTE <i>Congé</i> 21 h. — Rentrée des Elèves
MERCREDI, VENDREDI et SAMEDI de cette Semaine QUATRE-TEMPS - Jeûne et abstinence	
DIMANCHE 23	FÊTE DE LA SAINTE-TRINITÉ
MARDI 25	ANNIVERSAIRE DU MASSACRE DU P. CAPTIER et des Martyrs Dominicains d'Arcueil 8 h. 15 — Messe
JEUDI 27	FÊTE-DIEU 8 h. 15 — Messe Pendant l'Octave de la Fête-Dieu, tous les jours, Bénédiction du T. S. Sacrement. <i>Si la Procession a lieu ce jour-là sans être le jour de la Communion solennelle :</i> 6 h. 30 — Lever. Prière à la Chapelle 7 h. 45 — Petit déjeuner. Récréation 8 h. 30 — Etude libre. Préparatifs pour la Procession 9 h. — Messe solen. Procession du T. S. Sacrement 11 h. — Etude libre <i>Règlement ordinaire</i> 19 h. 30 — Prière en Etude

SOLENNITÉ DE LA FÊTE-DIEU

Si la Messe solennelle n'a pas eu lieu le jeudi précédent :

6 h. — Lever. Prière à la Chapelle

8 h. 30 — Messe solennelle

10 h. 30 — Etude libre

Dans tous les cas :

15 h. 15 — Réunion du Corps professoral au Salon du P. Lacordaire

A la même heure, à la Salle des Fêtes, réunion des membres de la Clique, de la Fanfare, du Peloton, de l'escorte du Drapeau et des gradés de l'Ecole

Procession du T. S. S. à la Paroisse

16 h. — Réunion des Divisions dans le Parc

Bénédictio du T. S. Sacrement

16 h. 30 — Goûter. Promenade

19 h. 30 — Prière en étude

DIMANCHE

30

JUIN

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

I^{er} Vendredi du mois

VENDREDI

4

FÊTE DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

8 h. 15 — Messe

19 h. 30 — Bénédictio du T. S. Sacrement

DIMANCHE

6

I^{er} après l'Octave de la Trinité

SOLENNITÉ DE LA FÊTE DU SACRÉ-CŒUR

8 h. 30 — Messe solennelle

19 h. 15 — Salut solennel et Bénédictio du T. S. S.

DIMANCHE

13

II^e après l'Octave de la Trinité (4^e ap. Pentecôte)

DOMINICALE

Cette Dominicale pourra être éventuellement supprimée

DIMANCHE

20

III^e après l'Octave de la Trinité (5^e ap. Pentecôte)

JEUDI

24

NATIVITÉ DE SAINT JEAN-BAPTISTE

8 h. 15 — Messe

19 h. 30 — Bénédictio du T. S. Sacrement

DIMANCHE

27

IV^e après l'Octave de la Trinité (6^e ap. Pentecôte)

MARDI

29

FÊTE DE SAINT PIERRE ET DE SAINT PAUL

8 h. 15 — Messe

19 h. 30 — Bénédictio du T. S. Sacrement

N. B. — Une circulaire envoyée fin Juin aux familles indiquera le jour et l'heure de la Distribution des Prix ordinairement fixée vers le 10 Juillet.

Le dernier Dimanche de l'Année Scolaire

SOLENNITÉ DE LA FÊTE DE SAINT DOMINIQUE

8 h. 30 — Messe solennelle

JUILLET

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JEUDI 1	LE PRÉCIEUX SANG DE N.-S.
VENDREDI 2	1 ^{er} Vendredi du mois VISITATION DE LA T. S. V. MARIE 8 h. 15 — Messe 19 h. 30 — Bénédiction du T. S. Sacrement
DIMANCHE 4	V ^e après l'Octave de la Trinité (7 ^e ap. Pentecôte)
VENDREDI 9	SAINT JEAN DE GORCUM, Martyr, Dominicain 8 h. 15 — Messe 19 h. 30 — Bénédiction du T. S. Sacrement
DIMANCHE 11	VI ^e après l'Octave de la Trinité (8 ^e ap. Pentecôte)
VENDREDI 16	N.-D. DU MONT-CARMEL

DIMANCHE 18	VII ^e après l'Octave de la Trinité (9 ^e ap. Pentecôte)
LUNDI 19	SAINT VINCENT DE PAUL
MARDI 22	SAINTE MARIE-MADELEINE Bénédiction du T. S. Sacrement
DIMANCHE 25	VIII ^e après l'Octave de la Trinité (10 ^e ap. Pentecôte) SAINT JACQUES, Apôtre
LUNDI 26	SAINTE ANNE
JEUDI 29	SAINTE MARTHE
VENDREDI 30	LE BIENHEUREUX MANNÈS, Dominicain Frère de Saint Dominique

Les devoirs de vacances sont obligatoires pour tous, à moins d'une dispense expresse accordée par le Régent des Etudes.

AOÛT

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

DIMANCHE 1	IX ^e après l'Octave de la Trinité (11 ^e ap. Pentecôte)
MERCREDI 4	FÊTE DE SAINT DOMINIQUE Fondateur des Frères Prêcheurs Bénédiction du T. S. Sacrement
VENDREDI 6	LA TRANSFIGURATION DE N.-S. Bénédiction du T. S. Sacrement
DIMANCHE 8	X ^e après l'Octave de la Trinité (12 ^e ap. Pentecôte) LA BIENHEUREUSE JEANNE D'AZA Mère de Saint Dominique
SAMEDI 14	VIGILE DE L'ASSOMPTION Jeûne et abstinence

DIMANCHE 15	ASSOMPTION DE LA T. S. VIERGE Fête d'obligation Bénédiction du T. S. Sacrement
LUNDI 16	SAINT JOACHIM
VENDREDI 20	SAINT BERNARD
DIMANCHE 22	XII ^e après l'Octave de la Trinité (14 ^e ap. Pentecôte) CŒUR IMMACULÉ DE MARIE
MARDI 24	SAINT BARTHÉLEMY, Apôtre
MERCREDI 25	SAINT LOUIS IX, Roi de France
SAMEDI 28	SAINT AUGUSTIN Bénédiction du T. S. Sacrement
DIMANCHE 29	XIII ^e après l'Octave de la Trinité (15 ^e ap. Pentecôte)
LUNDI 30	SAINT ROSE DE LIMA, Dominicaine Bénédiction du T. S. Sacrement

SEPTEMBRE

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

VENDREDI 3	1 ^{er} Vendredi du mois Bénédictio du T. S. Sacrement
DIMANCHE 5	XIV ^e après l'Octave de la Trinité (16 ^e ap. Pentecôte)
MERCREDI 8	NATIVITÉ DE LA T. S. VIERGE Bénédictio du T. S. Sacrement
DIMANCHE 12	XV ^e après l'Octave de la Trinité (17 ^e ap. Pentecôte)
MARDI 14	EXALTATION DE LA SAINTE CROIX
MERCREDI 15	LES SEPT DOULEURS DE LA T. S. VIERGE

MERCREDI, VENDREDI et SAMEDI de cette Semaine
QUATRE-TEMPS - Jeûne et abstinence

DIMANCHE 19	XVI ^e après l'Octave de la Trinité (18 ^e ap. Pentecôte)
MARDI 21	SAINT MATHIEU, Evangeliste
DIMANCHE 26	XVII ^e après l'Octave de la Trinité (19 ^e ap. Pentecôte)
MERCREDI 29	SAINT MICHEL, Archange

OCTOBRE

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
31					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

MOIS DU TRÈS SAINT ROSAIRE

Pendant le mois du Rosaire, les Exercices ont lieu : Pendant les Messes de la semaine et les Dimanches (excepté celui de la Fête du Christ-Roi) à la place des Complies.

En raison des circonstances actuelles, la date de la Rentrée et celle de la Retraite seront fixées par circulaire spéciale.

Jour de la Rentrée	<i>Les Elèves doivent être présents à l'Ecole à 19 h. 15 au plus tard</i>	
	19 h. 30	Prière en étude. Dîner. Coucher
Lendemain	8 h. 15	Messe du Saint-Esprit. Récréation
	9 h. 30	Composition en Orthographe
	10 h. 30	Récréation
	11 h.	Etude
	13 h. 30	Promenade
RETRAITE	17 h.	Ouverture de la Retraite Bénédictio du T. S. Sacrement
	19 h. 30	Prière en étude. Dîner. Coucher
	L'Horaire de la Retraite pourra être modifié selon les circonstances et les intentions du Prédicateur.	
1 ^{er} Jour et 2 ^e Jour de la Retraite	6 h. 30	Lever. Prière en étude
	7 h. 30	Petit déjeuner
	8 h. 15	Messe. Classe de chant
	9 h. 30	Classe
	10 h. 30	Récréation
	10 h. 45	Instruction
	14 h.	Conférence
	15 h.	Classe
	16 h.	Récréation
	17 h.	Instruction. Bénédiction du T. S. Sacrement
	19 h. 30	Prière en étude
3 ^e Jour	La Conférence et l'Instruction du soir n'auront pas lieu à cause des Confessions	
Jour de la Clôture	6 h. 30	Lever
	6 h. 50	Messe de Communion (Tous les Elèves y assistent)
	8 h. 45	Messe solennelle
	10 h. 30	Récréation Etude libre
<i>Règlement ordinaire du Dimanche</i>		

VENDREDI 1	1 ^{er} Vendredi du mois	
	8 h. 15	Messe
	19 h. 30	Bénédictio du T. S. Sacrement
SAMEDI 2	LES SAINTS ANGES GARDIENS	
DIMANCHE 3	XVIII ^e après l'Octave de la Trinité (20 ^e ap. Pentecôte) SOLENNITÉ DU TRÈS SAINT ROSAIRE	
LUNDI 4	SAINT FRANÇOIS D'ASSISE Messe et Bénédiction du T. S. Sacrement	
MARDI 5	SAINTE THÉRÈSE DE L'ENFANT JÉSUS Messe et Bénédiction du T. S. Sacrement	
DIMANCHE 10	XIX ^e après l'Octave de la Trinité (21 ^e ap. Pentecôte) SAINT LOUIS BERTRAND, Dominicain	
DIMANCHE 17	XX ^e après l'Octave de la Trinité (22 ^e ap. Pentecôte)	
LUNDI 18	SAINT LUC, Evangéliste	
DIMANCHE 24	XXI ^e après l'Octave de la Trinité (23 ^e ap. Pentecôte)	
JEUDI 28	SAINT SIMON ET SAINT JUDE, Apôtres	
SAMEDI 30	VIGILE DE LA TOUSSAINT	
DIMANCHE 31	XXII ^e après l'Octave de la Trinité (24 ^e ap. Pentecôte) FÊTE DU CHRIST-ROI	

NOVEMBRE

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

LUNDI
1

FÊTE DE LA TOUSSAINT
6 h. 30 — Lever. Prière à la Chapelle
8 h. 30 — Messe solennelle
DOMINICALE
Récréation
10 h. 30 — Etude libre
13 h. 30 — Promenade
15 h. 45 — Goûter
16 h. 30 — Rentrée des Elèves « sortis » à Sorèze
16 h. 45 — Vêpres suivies des Vêpres des Morts
Bénédictio du T. S. Sacrement. Etude.
19 h. 30 — Prière en étude. Diner. Coucher.

MARDI
2

COMMÉMORATION DES DÉFUNTS
8 h. 15 — Messe des Morts. Visite aux Cimetières
9 h. 30 — Classes de la 2^e heure
*De ce jour au 2 Février, Règlement d'Hiver
si l'heure normale d'hiver d'avant-guerre est rétablie*
16 h. — Récréation
16 h. 45 — Etude
19 h. 15 — Prière. Diner. Coucher
N. B. — L'horaire n'est pas modifié malgré les indications de l'Agenda, si l'on conserve une avance sur l'heure dite solaire.

VENDREDI
5

1^{er} Vendredi du mois
8 h. 15 — Messe
19 h. 15 — Bénédictio du T. S. Sacrement

DIMANCHE
7

XXIII^e après l'Octave de la Trinité (25^e ap. Pentecôte)

JEUDI
11

SAINT MARTIN, Evêque de Tours
FÊTE DE LA VICTOIRE

VENDREDI
12

TOUS LES SAINTS DOMINICAINS
19 h. 15 — Bénédictio du T. S. Sacrement

DIMANCHE
14

XXIV^e après l'Octave de la Trinité (26^e ap. Pentecôte)
SOLENNITÉ DU
PATRONAGE DE SAINT THOMAS D'AQUIN
Messe solennelle

LUNDI
15

SAINT ALBERT LE GRAND
8 h. 15 — Messe
19 h. 15 — Bénédictio du T. S. Sacrement

DIMANCHE
21

XXV^e après l'Octave de la Trinité (27^e ap. Pentecôte)
FÊTE DE SAINTE CÉCILE
6 h. 30 — Lever. Prière à la Chapelle
9 h. — Cérémonie du Drapeau
Messe militaire
DOMINICALE
Sortie Blanche
15 h. 30 — Buffet
17 h. 15 — Sermon. Salut Solennel et Bénédictio du
T. S. Sacrement
Sortie des Elèves
20 h. 15 — Séance récréative

LUNDI
22

7 h. — Lever. Prière en étude
8 h. 15 — Petit déjeuner
9 h. — Classes de la 1^{re} heure
9 h. 45 — Classes de la 2^e heure
10 h. 30 — Récréation

Règlement ordinaire

JEUDI
25

87^{me} ANNIVERSAIRE
DE LA MORT DU P. LACORDAIRE
8 h. 15 — Service anniversaire pour les Anciens Maîtres
et Elèves, les Religieux et les Membres
du Personnel défunts
Classes de la 1^{re} heure
9 h. 45 — Classes de la 2^e heure
Règlement ordinaire

DIMANCHE
28

I^{er} de l'Avent
Les Dimanches de l'Avent :
Sermon à la Messe chantée

MARDI
30

SAINT ANDRÉ, Apôtre

DÉCEMBRE

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

VENDREDI
3

I^{er} Vendredi du mois
8 h. 15 — Messe
19 h. 15 — Bénédiction du T. S. Sacrement

DIMANCHE
5

II^e de l'Avent

LUNDI
6

SAINT NICOLAS
Fête de la Petite Ecole

MERCREDI
8

IMMACULÉE CONCEPTION
8 h. 15 — Messe
19 h. 15 — Bénédiction du T. S. Sacrement.

DIMANCHE
12

III^e de l'Avent
SOLENNITÉ DE L'IMMACULÉE CONCEPTION
6 h. 30 — Lever. Prière à la Chapelle
8 h. 30 — Messe solennelle
10 h. 30 — Etude libre
15 h. 30 — Buffet
17 h. — Bénédiction du T. S. Sacrement

MERCREDI, VENDREDI et SAMEDI de cette Semaine
QUATRE-TEMPS - Jeûne et abstinence

DIMANCHE 19	IV ^e de l'Avent
MARDI 21	SAINT THOMAS, Apôtre
VENDREDI 24	VIGILE DE NOEL Jeûne et abstinence
SAMEDI 25	NOEL Fête d'Obligation Bénédictio du T. S. Sacrement
DIMANCHE 26	Dans l'Octave de Noël SAINT ETIENNE, Premier Martyr Bénédictio du T. S. Sacrement
LUNDI 27	SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE
MARDI 28	LES SAINTS INNOCENTS
VENDREDI 31	Bénédictio du T. S. Sacrement

La date des Vacances de Noël sera annoncée par circulaire spéciale

POUR LE BON DIEU !



JANVIER 1949

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
30	31					1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29



Voir Horaire au verso

HORAIRE

(Tout Horaire indiqué à l'Agenda peut, en raison des circonstances, être modifié par affiches spéciales)

JOURS ORDINAIRES

6 h. Lever.
6 h. 20 Prière à la Chap. - Etud.
7 h. 45 Petit Déjeuner.
8 h. Récréation.
8 h. 30 Classe.
10 h. 30 Récréation.
10 h. 45 Etude.
11 h. 10 Classe s'il y a lieu.
12 h. Déjeuner.
12 h. 30 Récréation.
13 h. 30 Etude.
14 h. Classe.
16 h. Récréation. — Goûter.
17 h. Etude.

N. B. — Les Lundis, répétition de chant pour les Elèves du chœur, jusqu'à 17 h. 30.

Les Mardis et Vendredis, lecture spirituelle; les Mercredis, Notes, jusqu'à 17 h. 15.

Le Samedi, Répétition de chant pour tout le monde, à 16 h. 45.

19 h. 30 Prière à la Chapelle. — Dîner. — Coucher.

Du 2 Novembre au 2 Février

16 h. 45 Etude (ou exercice)
19 h. 15 Prière à la Chapelle.

En Eté (1)

19 h. 30 Prière. — Dîner. — Récréation.
20 h. 45 Coucher.

JEUDIS

6 h. Lever.
6 h. 20 Prière à la Chapelle.
7 h. 30 Petit déjeuner.
7 h. 45 Récréation.
8 h. 15 Messe. — Classe.
9 h. 30 Classe.
10 h. 30 Récréation.
11 h. Etude libre. — Corresp.
12 h. Déjeuner.
13 h. 30 Promenade.
16 h. Goûter.
17 h. (ou 16 h. 45) Etude.
19 h. 30 (ou 19 h. 45) Prière à la Chapelle. — Dîner. — Coucher.

HORAIRE D'ETE (1)

13 h. 30 Etude.
15 h. 30 Goûter. — Promenade.
18 h. 30 Etude libre.
19 h. 30 Prière. — Dîner. — Récréation.
20 h. 45 Coucher.

DIMANCHES

6 h. Lever.
6 h. 20 Prière à la Chapelle.
Etude de correspondance.
7 h. 45 Petit déjeuner.
8 h. Récréation.
8 h. 30 Grand'Messe. Récréat.
10 h. Etude.
11 h. Etude libre.
12 h. Déjeuner. — Récréation
Parloir des Frères.
13 h. 30 Promenade.
16 h. Goûter.
17 h. (ou 16 h. 45). Etude.
19 h. Complies. — Bénédict.
Dîner. — Coucher.

HORAIRE D'ETE (1)

13 h. 30 Etude.
15 h. Goûter. — Promenade.
18 h. 45 Etude libre.
19 h. Complies. — Dîner. — Récréation.
20 h. 45 Coucher.

(1) La date de l'Horaire d'Eté pour les Récréations et les Promenades est fixée chaque année selon la température. Par contre, à partir du Jeudi qui suit la Solennité de Sainte Jeanne d'Arc, les élèves sortis doivent être rentrés avant 20 h. 30 et rejoindre leurs Divisions là où elles se trouvent.

L'HORAIRE DU PETIT COLLÈGE EST MODIFIÉ COMME SUIV : Lever à 7 h. pendant la mauvaise saison; Classes plus fréquentes coupées par de courtes Récréations; Promenade supplémentaire le Mardi jusqu'à 15 heures.